



## LEAD CHANGE AND MAKE AN IMPACT IN CANADA'S BIGGEST CITY

PORTS  
TORONTO

**L'Administration portuaire de Toronto, qui mène ses activités sous le nom de PortsToronto, exploite l'Aéroport Billy Bishop de Toronto, le Port de Toronto et la Marina de l'avant-port. Nous sommes fiers de contribuer à la prospérité économique de Toronto, ainsi qu'à la mise en valeur de son magnifique secteur riverain pour le plus grand plaisir de tous.**

Si vous cherchez un emploi passionnant et une occasion d'apporter votre pierre à un édifice, PortsToronto a un poste intéressant à vous proposer, à plein temps :

### CONSEILLER/CONSEILLÈRE EN SÉCURITÉ

#### APERÇU DU POSTE

Le conseiller ou la conseillère en sécurité jouera un rôle fondamental dans le maintien de la santé et de la sécurité en faisant le nécessaire pour que, dans l'ensemble de l'organisation, l'environnement de travail reste sécuritaire et conforme aux normes en vigueur. La personne affectée à ce poste sera chargée d'aider à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'amélioration continue des programmes, politiques et procédures de sécurité. Le conseiller ou la conseillère en sécurité travaillera en étroite collaboration avec la direction et les employés afin de promouvoir la sensibilisation à la sécurité, de réduire les risques et d'assurer le respect des règlements de sécurité.

Cette personne devra mettre en œuvre et maintenir les programmes de sécurité, évaluer les risques potentiels et assurer la conformité aux règlements sur la santé et la sécurité. Le conseiller ou la conseillère en sécurité devra également mettre en place les formations, vérifications et inspections nécessaires pour offrir un environnement de travail sécuritaire aux employés, entrepreneurs et visiteurs.

**Voici une liste non exhaustive des obligations générales :**

## POLITIQUES SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ ET CONFORMITÉ AUX NORMES CONNEXES :

- Effectuer régulièrement des inspections et des vérifications de la sécurité afin de mettre en évidence les risques potentiels.
- Rendre compte des constatations, les étayer de documents et formuler des recommandations quant aux mesures correctives à prendre pour pallier les risques mis en évidence.
- Enquêter sur les accidents et quasi-accidents du travail afin d'en identifier les causes fondamentales.
- Préparer des rapports détaillés et présenter des recommandations visant à prévenir le risque de récurrence.
- Tenir des registres recensant les accidents, les incidents et les vérifications de la sécurité.
- Veiller à ce que l'entreprise respecte tous les règlements pertinents sur la santé et la sécurité, y compris les exigences de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et les normes propres au secteur d'activité.
- Donner des précisions à la direction pour les besoins de l'implantation de bonnes pratiques en matière de santé et sécurité, en vue d'assurer la sécurité et le mieux-être de tous les employés.
- Suivre l'évolution de la législation et de la réglementation relatives à la sécurité au travail.
- Préparer les inspections réglementaires et faciliter leur réalisation.
- Participer à la création et à l'exécution des programmes de formation en santé et sécurité. Il s'agit notamment d'utiliser et de tenir à jour le système de gestion de l'apprentissage (SGA).
- Contrôler le programme de santé et de sécurité au travail et préparer des rapports et des plans d'action correctrice connexes.
- Préparer, à l'intention de la direction, des rapports détaillés sur le rendement en matière de sécurité, les incidents et la conformité.
- Aider à l'élaboration et à la mise en œuvre de nouveaux programmes de santé et de sécurité afin d'assurer la conformité aux règlements fédéraux.
- Faciliter l'identification et l'évaluation des risques réels et potentiels.
- Chercher constamment des possibilités d'amélioration du programme de santé et de sécurité au travail, et prendre rapidement des mesures pour procéder aux modifications ou adaptations requises afin que ce programme reste à jour.
- Aider les gestionnaires des unités opérationnelles et les membres du comité mixte sur la santé et la sécurité au travail (CMSST) à enquêter sur les incidents, à récolter des données sur les causes fondamentales et concourantes, et à formuler des recommandations.
- Coordonner les réunions du comité de la santé et de la sécurité au travail (CSST), conformément aux dispositions du *Code canadien du travail*.
- En partenariat avec le coprésident ou la coprésidente du groupe des représentants des travailleurs, préparer l'ordre du jour des réunions du CSST, rédiger les procès-verbaux des réunions, fixer les dates des réunions, coordonner les invitations et distribuer les procès-verbaux des réunions aux cadres de direction et aux unités opérationnelles.
- Apporter un soutien en cas d'absences de membres du CSST aux réunions de ce dernier.
- Veiller à ce que le CMSST soit informé des accidents et quasi-accidents de travail, et à ce que des mesures préventives soient prises.
- Aider les unités opérationnelles à réaliser l'inspection mensuelle de leurs lieux de travail.

- S'assurer que les mesures correctives et recommandations ont été consignées, assorties de calendriers d'exécution et mises en œuvre, et qu'elles font l'objet d'un suivi.
- Mettre continuellement à jour l'analyse des risques professionnels, l'analyse de détermination des dangers et d'évaluation des risques et l'analyse des exigences physiques.
- Gérer l'accès aux plateformes en ligne du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) – notamment à l'outil CANmanage – et veiller à ce que les fiches de données de sécurité (FDS) soient accessibles à tous les utilisateurs.
- Tenir des registres recensant toutes les évacuations d'urgence des unités opérationnelles, et mettre en évidence les possibilités d'amélioration.

#### **COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES :**

- Détenir un grade ou diplôme d'études postsecondaires en santé et sécurité au travail, en gestion des questions de santé, de sécurité et d'environnement, en génie de la sécurité, ou dans un domaine équivalent.
- Avoir obtenu (ou être en passe d'obtenir) l'accréditation de *Canadian Registered Safety Professional (CRSP)* ou le titre de consultant(e) agréé(e) en santé et sécurité.
- Le fait de détenir le titre d'auditeur/auditrice interne ISO 45001, un certificat de reconnaissance (COR) et/ou la désignation National Construction Safety Officer (NCSO®) serait un atout majeur.
- Avoir au moins trois (3) années d'expérience directe de travail en tant que conseiller/conseillère de santé et sécurité auprès d'une main-d'œuvre syndiquée en milieu industriel ou dans le secteur de la construction.
- Avoir acquis une solide connaissance et une bonne compréhension de la partie II du *Code canadien du travail* et des règlements, normes et lignes directrices applicables.
- Avoir une connaissance pratique et une bonne compréhension de la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail*, de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et des règlements applicables, ainsi que des normes CSA.
- Avoir une bonne connaissance des règlements maritimes de Transports Canada, du *Règlement de l'aviation canadien*, du *Code national de prévention des incendies* et du *Code du bâtiment*.
- Démontrer une excellente aptitude à écrire, et posséder de l'expérience en matière de documentation de politiques et de procédures de fonctionnement sécuritaire.
- Faire preuve d'une grande maîtrise des compétences nécessaires pour enquêter sur les accidents, documenter les conclusions et formuler des recommandations en conséquence.
- Avoir prouvé sa capacité à interpréter et évaluer les règlements, politiques et procédures, et à les appliquer à toutes sortes de situations de travail.
- Avoir de l'expérience en matière de gestion des réclamations faites à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, ainsi qu'en matière d'établissement de programmes de retour au travail personnalisés.
- Avoir déjà créé des programmes de formation et animé ce type de programmes en tenant compte des principes d'apprentissage des adultes.
- Posséder de remarquables habiletés interpersonnelles, être capable d'adopter une attitude professionnelle et positive dans le cadre des interactions avec tous les échelons, faire preuve d'une aptitude à nouer des relations de confiance, et avoir l'esprit d'équipe.

- Bien maîtriser les outils Microsoft Office, notamment Word et Excel, et avoir de l'expérience en matière de multipostage et de création de formules Excel.
- Montrer une excellente aptitude à communiquer, à l'écrit aussi bien qu'à l'oral.
- Posséder de solides compétences en matière de planification et d'organisation, savoir établir les priorités et être capable de respecter des délais serrés.
- Être capable de traiter l'information sensible et confidentielle avec éthique et professionnalisme.
- Avoir un grand sens de l'organisation et une réelle capacité à gérer des projets, à planifier et à assurer un suivi.
- Être très fiable, capable de faire preuve d'ingéniosité et d'esprit d'initiative, et savoir travailler aussi bien en autonomie qu'en équipe.
- Être en mesure de faire preuve d'un haut degré de précision ainsi que d'une grande minutie au travail.
- Être capable d'exécuter plusieurs tâches simultanément, de gérer et respecter les échéances, et de s'adapter facilement au changement.
- Être en mesure de se rendre sur tous les lieux de travail.
- Le bilinguisme anglais-français est considéré comme un atout.

**Les personnes qualifiées sont invitées à envoyer, par courriel, un curriculum vitæ et une lettre de présentation démontrant que leur expérience cadre avec les exigences du poste. Ces documents doivent être envoyés à l'adresse suivante : [emplois@portstoronto.com](mailto:emplois@portstoronto.com).**

Veuillez indiquer en objet : **CONSEILLER/CONSEILLÈRE EN SÉCURITÉ**

Nous remercions l'ensemble des candidat(e)s pour leur intérêt. Veuillez noter que nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

**PortsToronto est un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi.**